

**Meio:** Le Figaro – Planet.fr  
**Data:** 24-01-2021

ACCUEIL > ARGENT > EMPLOI - RETRAITE > RETRAITE

## Pourquoi, malgré la crise, le Portugal est-il toujours considéré comme un eldorado pour les retraités ?

**Le Portugal attire toujours autant les retraités. Bien que les avantages fiscaux accordés aux étrangers soient moindres, ils demeurent intéressants. D'autant que les prix immobiliers devraient légèrement baisser.**



1 - Portugal : toujours de nombreux privilèges pour les retraités

Le [Portugal](#) reste l'un des pays préférés des retraités expatriés. Et ce malgré la crise sanitaire, et les [confinements](#) qui s'enchainent. Les prix attractifs, le climat doux et la fiscalité intéressante ne cessent d'attirer de nombreux seniors depuis 2013. Le statut de résident non habituel (RNH) les exempte en effet pendant 10 ans d'impôt sur les retraites perçues en France. Or, la mesure, fort avantageuse, a évolué en avril 2020. Les nouveaux arrivants sont à présent taxés à 10% sur ces pensions. "L'annonce a eu l'effet d'un choc, mais les effets de cette réforme sont limités. La majorité de ceux qui s'installent ont un taux d'imposition très supérieur. Cela reste intéressant", analyse Cécile Gonçalves, fondatrice de l'agence Maison au Portugal, dans les colonnes du [Figaro](#).

**A lire aussi : Exil fiscal : quel est le pays préféré des Français pour partir ?**

D'ailleurs, "on continue à avoir beaucoup de demandes. On fait des visites virtuelles. Les clients attendent que la situation sanitaire s'apaise pour revenir", ajoute-t-elle.

Par ailleurs, la présidentielle qui se tiendra ce dimanche 24 janvier 2021 ne viendra pas chambouler les privilèges fiscaux accordés aux étrangers. Le Portugal devrait ainsi rester une terre fort accueillante pour les retraités français.

## **Portugal : toujours de nombreux privilèges pour les retraités**

Les aubaines liées au statut de RNH perdurent. À titre d'exemple, les revenus mobiliers (actions, obligations...) qui sont exonérés d'impôt. "Ils sont taxés en France au taux forfaitaire de 15%", indique au Figaro Rogério Fernandes Ferreira, avocat et fondateur du cabinet RFF. Néanmoins, les loyers touchés en France sont taxés dans l'Hexagone aux taux habituels.

Qu'en est-il des prix de l'immobilier ? Sont-ils bien plus abordables qu'en France ?